

## DEMANDE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – ANNEE 2020

### PROPRIETE A CONTROLER

Date de la demande :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse de la propriété à contrôler :

Code postal :  Commune :

Référence cadastrale :

Nom de la personne à contacter pour la prise de rendez-vous :

Tél :  Courriel :

### ADRESSE PRINCIPALE DU PROPRIETAIRE POUR FACTURATION (SI DIFFERENTE)

Nom Prénom :

SIRET :

Adresse de facturation :

Code postal :  Commune :

Tél :

Je demande la réalisation d'un contrôle anticipé de mon installation d'assainissement non collectif et m'engage à régler la redevance du contrôle de vente d'un montant de **156,67 euros TTC** (tarif en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 révisé annuellement conformément à la délibération du conseil communautaire du 29 juin 2017) à M. le trésorier principal de Caen municipale, à réception de l'avis de sommes à payer.

Après réception de ce formulaire dûment complété, vous serez contacté dans les meilleurs délais pour fixer le rendez-vous. A l'issue du passage du technicien sur la propriété, le rapport de contrôle vous sera envoyé dans un délai de 15 jours.

Je souhaite recevoir le rapport de visite par voie postale.

**ou**

Je souhaite recevoir le rapport de visite par voie informatique à l'adresse suivante :

Nom et prénom:

Commune :  Courriel :

Soucieux de vous garantir un service de qualité, il vous est demandé de bien vouloir **rendre accessible, au préalable de la visite de contrôle, vos installations d'assainissement** (regards de visite non enterrés).

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le pôle Assainissement au 02 14 37 28 32.

**Document à retourner à la Direction du Cycle de l'Eau – Pôle Assainissement**  
Communauté urbaine Caen la mer – 16, rue Rosa Parks – CS 52700 – 14027 CAEN CEDEX 9  
ou par courriel à [conformite@caenlamer.fr](mailto:conformite@caenlamer.fr)